



F A É C U M

REGISTRE DES AFFILIATIONS

**FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES
DU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

Adopté à la 181^e séance ordinaire du Conseil d'administration
Le 30 novembre 2016

Adopté lors du XLI^e Congrès annuel
Les 31 mars, 1^{er} et 2 avril 2017



F A É C U M

COALITION QUÉBÉCOISE CONTRE LES ATELIERS DE MISÈRE

Nom de l'organisation	Coalition québécoise contre les ateliers de misère (CQCAM)
Date de l'affiliation	Inconnue.
But de l'organisation	<p>Sensibiliser la population du Québec à l'existence des ateliers de misère, particulièrement dans l'industrie du textile et des vêtements, et développer des alternatives concrètes pour contrer la prolifération de ces ateliers au Sud comme au Nord.</p> <p>Ses objectifs principaux sont :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Informer et conscientiser sur la question des ateliers de misère et la délocalisation des entreprises.2. Encourager l'adoption de Politiques d'achat responsable (PAR).3. Obtenir des entreprises québécoises liées au commerce du vêtement (acheteurs et fournisseurs) des engagements quant au respect des droits fondamentaux du travail tels que définis par l'Organisation internationale au travail (OIT) et par la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH).4. Obtenir des autorités gouvernementales des modifications réglementaires incitatives quant au respect des droits fondamentaux du travail et allant dans le sens d'une plus grande transparence, particulièrement dans le commerce du vêtement.
Condition d'affiliation et de désaffiliation	<p><u>Conditions d'affiliation</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. Communiquer avec la coordonnatrice afin de lui signifier notre désir d'être membre <p><u>Conditions de désaffiliation</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. Communiquer avec la coordonnatrice afin de lui signifier notre désir de ne plus être membre



F A É C U M

FORCE JEUNESSE

Nom de l'organisation	Force Jeunesse
Date de l'affiliation	25 janvier 2006
But de l'organisation	<ul style="list-style-type: none">- Défendre et promouvoir les intérêts des jeunes en emploi ; notamment en soutenant l'organisation des jeunes dans leurs milieux de travail respectifs ;- Sensibiliser la population et les principaux acteurs du marché du travail à la situation des jeunes et à la place accordée à la relève ;- Proposer des idées novatrices et des solutions viables à long terme aux problèmes touchant la jeunesse et l'équité entre les générations, en s'appuyant sur des réflexions et de solides recherches ;- Représenter la relève dans les débats publics et organiser des évènements pour favoriser l'échange et la réflexion.
Condition d'affiliation et de désaffiliation	<p><u>Conditions d'affiliation</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. Payer notre cotisation <p><u>Conditions de désaffiliation</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. Signifier notre désir de ne plus être membre



F A É C U M

FORUM JEUNESSE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Nom de l'organisation	Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM)
Date de l'affiliation	21 et 22 janvier 2000
But de l'organisation	<p>Le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJIM) est un organisme de concertation de la CRÉ de Montréal représentant plus de 500 groupes jeunesse de la région. Ses 26 membres élus proviennent des milieux étudiant, socioéconomique, sociocommunautaire, des arts et de la culture, de l'environnement ainsi que des sports et loisirs. Il coordonne des projets et défend les intérêts des jeunes de 12 à 30 ans. Le FJIM inscrit son action politique dans un cadre non-partisan.</p> <p>Les mandats :</p> <ul style="list-style-type: none">- Concerter les jeunes et les groupes de jeunes de l'île de Montréal ;- Exercer un rôle-conseil en matière jeunesse ;- Faire la promotion et défendre les priorités d'actions jeunesse auprès des instances régionales et municipales ;- Soutenir, à travers le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ), des projets locaux, des projets régionaux ainsi que des actions jeunesse structurantes (AJS) ;- Initier et coordonner des projets de développement, tels que : Outiller la relève artistique, Prends ta place et Électeurs en herbe. <p>Le Forum jeunesse de l'île de Montréal agit en partenariat avec la Conférence régionale des élus de Montréal et a comme partenaire financier principal le Secrétariat à la jeunesse.</p>
Condition d'affiliation et de désaffiliation	<p><u>Conditions d'affiliation</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. Se faire élire à l'évènement régional jeunesse annuel2. Ne pas manquer plus 3 réunions de suite et ne pas manquer plus de 50 % des réunions dans l'année <p><u>Conditions de désaffiliation</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. Ne pas se faire élire à l'évènement régional jeunesse annuel et/ou démissionner2. Ne pas se conformer à la deuxième condition d'affiliation



F A É C U M

UNION ÉTUDIANTE DU QUÉBEC

Nom de l'organisation	Union étudiante du Québec
Date de l'affiliation	25 novembre 2015
But de l'organisation	<p>L'UEQ est une association étudiante nationale qui représente des étudiants et des étudiantes de plusieurs campus universitaires à travers le Québec. L'Union étudiante du Québec a pour mission de défendre les droits et intérêts de la communauté étudiante, de ses associations membres et de leurs membres, en promouvant, protégeant et améliorant la condition étudiante et la condition des communautés locales et internationales.</p> <p>Elle se veut être l'interlocuteur principal des dossiers de l'accessibilité aux études supérieures et de la condition de vie des étudiants et étudiantes auprès des différents gouvernements et groupes sociaux.</p>
Condition d'affiliation et de désaffiliation	<p><u>Conditions d'affiliation</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. Être le plus large bassin d'accréditation ou de reconnaissance de l'établissement d'enseignement au sens de la <i>Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants</i>.2. Avoir des membres individuels qui sont tous des étudiants et toutes des étudiantes qui proviennent de plus d'un programme d'études et qui ne sont pas déjà représentées au sein de l'UEQ.3. Être accrédité en vertu de la <i>Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants</i> OU Être reconnu par son établissement d'enseignement comme étant la représentante exclusive de la totalité ou d'une partie des étudiants et des étudiantes qui y sont inscrites et percevoir, à cette fin, une cotisation.4. Effectuer l'affiliation en Congrès ou en Conseil central.5. Transmettre une déclaration sous serment de l'un ou de l'une de nos dirigeants, de nos dirigeantes, de nos administrateurs ou de nos administratrices attestant que la volonté d'adhérer à l'UEQ a été obtenue dans le respect de nos règles de fonctionnement interne. OU Transmettre une partie ou la totalité de nos règlements généraux faisant état du respect des dispositions relatives à l'adhésion à l'UEQ.

	<p><u>Conditions de désaffiliation</u></p> <p>1. Effectuer la désaffiliation en Congrès ou en Conseil central. Toutefois, comme l'affiliation à l'UEQ a eu lieu en Congrès, la désaffiliation à cette organisation doit également avoir lieu en Congrès.</p> <p>2. Manifester notre volonté démocratique de mettre fin à notre adhésion à l'UEQ, et, soit transmettre une déclaration sous serment authentifiant sa volonté de mettre fin à notre adhésion à l'UEQ dans le respect de nos règles de fonctionnement interne, soit transmettre une partie ou la totalité de nos règlements généraux faisant état du respect des dispositions relatives à la fin de l'adhésion à la personne morale.</p>
--	---



F A É C U M

TRANSPORT 2000 QUÉBEC

Nom de l'organisation	Transport 2000 Québec
Date de l'affiliation	16 novembre 2016
But de l'organisation	<ul style="list-style-type: none">• Contribuer au développement global des transports collectifs au Québec ainsi qu'à l'amélioration des services offerts aux utilisateurs et aux utilisatrices ;• Travailler à ce que les Québécoises et les Québécois aient accès à des services de transport collectif abordables, de qualité et sécuritaires sur l'ensemble du territoire ;• Contribuer à l'instauration et à la mise en œuvre d'une politique de transport durable pour le Québec ;• Représenter les usagers et les usagères du transport collectif pour l'exercice de leurs droits et l'expression de leurs besoins afin qu'elles et ils soient entendus et respectés ;• Contribuer à l'avènement d'un système de transport de personnes accessible, efficace et intégré pour le Québec.
Condition d'affiliation et de désaffiliation	<p><u>Conditions d'affiliation</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Remplir le formulaire d'adhésion prévu à cet effet ;• Acquitter les frais annuels de 100\$. <p><u>Conditions de désaffiliation</u></p> <ul style="list-style-type: none">• La désaffiliation est effective à la simple réception par l'association d'un avis le lui exprimant.